



Terre
de Commerces **MAG'**

Automne 2022 | #23

Le journal des commerçants Gardois



Les solutions pour mon commerce

Mes démarches

Accompagnement Accessibilité des ERP

Bénéficiez d'un accompagnement pour la mise en conformité de votre établissement.

Aide au montage de dossiers de subventions

Appui réglementaire

Cession avec transentreprise.com

Facilitez votre mise en relation avec des cédants / repreneurs d'entreprises avec la plateforme des Chambres de Commerce et d'Industrie.

Mon développement

Audit numérique

Audit écologique/environnemental

Diminuer l'impact de votre activité sur l'environnement.

Etudes de marché

Cernez le marché sur lequel vous allez vous lancer.

Mon chiffre d'affaires

Réseau Fedebon30

Participez au développement économique de votre département et fidélisez vos clients en devenant adhérent Fedébon.

Vente en ligne sur www.achat-gard.com

Créez votre boutique et développez la vente à distance (Drive, Click&Collect, Vente en ligne).

Nos développeurs territoriaux

Communautés de Communes :
Alès Agglo - Pays Viganais,
Piémont Cévenol, Causses
Aigoual Cévennes, Mont-Lozère,
Cèze Cévennes



Guilhem Léothaud
04 66 78 49 32
06 46 32 42 36
g.leothaud@gard.cci.fr

Sud Gard



Marielle Nepoty
04 66 87 98 97
m.nepoty@gard.cci.fr

Communauté
d'Agglomération du Gard
Rhodanien et du Grand
Avignon



Perrine Bérard
04 66 87 98 09
06 19 44 54 89
p.berard@gard.cci.fr

Nos conseillers en territoires

Communauté d'Agglomération
du Gard Rhodanien et du Grand
Avignon

Franca Di Salvo
04 66 87 98 49
f.disalvo@gard.cci.fr



Communauté d'agglomération
Nîmes Métropole

Hamid Bouchafa
04 66 87 97 09
06 75 53 44 78
h.bouchafa@gard.cci.fr



Communautés de communes :
Alès Agglo, Cèze Cévennes, Pays
d'Uzès

Grégory Moncassin
g.moncassin@gard.cci.fr



Communautés de Communes :
Beaucaire Terre d'Argence -
Pont du Gard - Nîmes Métropole
canton de Saint-Gilles et de
Marguerittes

Nathalie Papin
04 66 87 99 51
07 62 01 05 23
n.papin@gard.cci.fr



Communautés de Communes :
Pays de Sommières - Rhony
Vistre Vidourle - Petite
Camargue - Terre de Camargue

Anne Bayle
04 66 87 98 26
07 64 26 87 69
a.bayle@gard.cci.fr



Communautés de Communes :
Piémont Cévenol - Causses
Aigoual Cévennes - Pays
Viganais - Cévennes
Gangeoises et Sumenoises

Christine Sicot
04 66 87 98 30
c.sicot@gard.cci.fr



Sylvie Polop
04 66 87 98 30
s.polop@gard.cci.fr



Nos conseillers sur tout le Gard :



Nathalie Papin
Chargée de mission
Fédébon
n.papin@gard.cci.fr



Aurore Dubart
Conseillère tourisme
CHR
04 66 87 99 82
06 46 33 22 58
a.dubart@gard.cci.fr



Bruno Zunino
Conseiller tourisme CHR
04 66 87 98 53
06 15 92 37 97
b.zunino@gard.cci.fr



Muriel Nivon
Conseillère numérique
04 66 78 49 34
06 20 74 01 84
m.nivon@gard.cci.fr



Stéphanie Villessot
Responsable Pôle
Commerce Tourisme
Digitalisation
04 66 87 99 15
06 19 30 46 66
s.villessot@gard.cci.fr

Edito

Les uns pensent que l'automne est la fin de l'été.

D'autres qu'il annonce l'hiver.

Nous pouvons aussi apprécier cette nouvelle saison pleine de sérénité, profiter de sa lumière si vivante et douce à la fois. Les points de vue divergent souvent et chacun détient sa vérité.

Notre façon de regarder fait varier notre vision. Pour bien voir une situation, il est plus facile et préférable d'avoir la vision d'un groupe, afin de mieux la cerner. Terre de Commerces est une association qui regroupe 36 associations de commerçants du Gard, représentant quelques 3000 adhérents. Elle est le bras de la CCI pour apporter son appui aux commerçants. Dans ce cadre, elle porte le dispositif de chèques cadeaux 100% Gardois et le magazine « Terre de commerces » entièrement dédié au commerce. Nous fédérons les unions commerciales afin d'apporter notre aide en faveur des projets que vous souhaitez porter. Parce que la CCI Gard se préoccupe du pouvoir d'achat des commerçants, parce que chaque commerçant est un client, la CCI Gard vous propose, dans ce journal, de participer au jeu « C'est aussi Noël pour les commerçants » pour tenter de gagner des chèques cadeaux Fédébon d'une valeur de 100€.

Rendez-vous page 8 pour tenter votre chance.

Nous profitons de cette édition pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture,

Florence Lévy-Cadenel
Présidente de Terre de Commerces

4

Ils font le buzz

6

**Les initiatives
locales**

9

Le Saviez-vous ?

10

**La vie des
territoires**

Sommaire

Les clefs pour recruter, motiver et fidéliser son personnel



La Commission Tourisme de la CCI Gard lance le programme « Les clefs pour recruter, motiver et fidéliser son personnel » dans la filière tourisme hôtellerie restauration. Cette réflexion a été engagée par la CCI pour trouver des solutions concrètes aux problèmes de recrutement qui impactent le secteur du tourisme et des CHR.

En effet, les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie sont de plus en plus nombreux à constater la baisse d'attractivité de ces métiers, les difficultés pour recruter et fidéliser le personnel et une moindre motivation et/ou qualification du personnel.

La communication avec le personnel est parfois difficile et les messages compliqués à faire passer.

On constate aussi un manque de visibilité ou de « valeur d'image » auprès du personnel et des candidats potentiels.

Les attentes des salariés (jour de repos, horaires, etc...) sont parfois en inadéquation avec les pratiques actuelles.

Des contraintes économiques et/ou pratiques qui peuvent être un frein

pour l'emploi (logement, déplacements, formation...) La recherche de sens, de valeur et de reconnaissance dans leur travail n'est pas toujours satisfaite dans les conditions actuelles d'emploi.



« Pour faire face à cette situation et résoudre ces freins à l'embauche, un travail de remise en question doit être mené en profondeur par les entreprises du secteur. La CCI Gard a identifié plusieurs leviers qui peuvent être intégrés dans la politique de recrutement des professionnels et dans le management de leurs équipes. Et ainsi les aider à réussir leurs prochains recrutements et à fidéliser leurs salariés »,

Christophe CONQUY,
Elu pilote de la Commission
de travail Tourisme de la CCI.



Ce petit guide permet :

- D'une part, d'identifier les leviers à la disposition des entreprises tels que : Optez pour une marque employeur attractive, bien structurer votre offre d'emploi, donnez-vous toutes les chances d'une intégration réussie, fidélisez vos salariés.
- D'autre part, de présenter des solutions proposées par la CCI pour accompagner ces changements :
#Solution 1 : Ressources Humaines
#Solution 2 : Modèle économique
#Solution 3 : Visibilité en ligne

Intéressé par la démarche ?

Contactez le Pôle Tourisme
de la CCI Gard :
tourisme@gard.cci.fr

**Téléchargez gratuitement
le guide :**

<https://www.gard.cci.fr/produit/recruter-fideliser-personnel-tourisme-hotel-lerie-restauration>



Scannez le
QR Code



Programme petite ville de demain L'exemple de roquemaure

Petite Ville de Demain...quèsaco ? Le programme Petites Villes de Demain a été lancé le 1er octobre 2020. Il s'inscrit dans le cadre du plan de relance de l'Etat. Son objectif est de soutenir 1000 territoires comprenant des communes rurales de moins de 20 000 habitants, grâce à un plan pluriannuel de 6 ans.

Les communes concernées ont été répertoriées en tant que « centres-bourg », c'est-à-dire qu'elles exercent des fonctions de centralité vis-à-vis de leur bassin de vie grâce à la mise à disposition d'un ensemble de services et d'équipements. Elles ont été inscrites car elles montrent des signes de fragilité (offre de logements inadaptée, érosion commerciale, dégradation du bâti ancien, etc.) mais font également preuve d'une attractivité et d'une inventivité qu'il est nécessaire d'accompagner.

Parmi les 225 communes sélectionnées en Occitanie pour le déploiement du programme national « Petites Villes de Demain », 21 communes du Gard ont été retenues, dont **Roquemaure** (chef-lieu de canton) située sur le territoire de l'Agglomération du Grand Avignon. Le Plan Petites Villes de Demain a ainsi pour ambition d'accompagner les élus locaux et de leur apporter les moyens, les outils et les partenaires nécessaires leur permettant de se doter d'un projet global de revitalisation et de le piloter sur la durée du mandat municipal.

Les 3 piliers de l'accompagnement

- **Un appui global en ingénierie** pour donner aux petites villes les moyens de définir et de mettre en œuvre leurs projets,
- **Des outils et des expertises sectorielles** pour répondre aux enjeux thématiques, dont des financements sur-mesure et ciblés,
- **L'accès à un réseau professionnel** : Le « club des Petites villes de demain », pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

Les partenaires financiers : l'Etat, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Banque des Territoires, l'Agence nationale de l'habitat, LADEME.

Roquemaure, petite ville de demain choisit l'expertise de la CCI du Gard

En tant que partenaire mobilisé dans la réalisation des projets, la CCI du Gard a été choisie par la commune de Roquemaure pour réaliser la phase d'étude sur l'attractivité de l'appareil commercial du centre-ville. Ainsi, une étude globale portant sur l'activité économique et la consommation des ménages du territoire a été menée par le service Etudes. En effet la CCI du Gard dispose de données empiriques et locales sur les comportements d'achat des ménages. Une enquête a été lancée en 2019

auprès de 2416 Ménages Gardois sur la consommation d'un panel de 37 produits de consommation courante. La base de données constituée des 72 000 actes d'achat audités permet à la CCI du Gard de détenir des éléments fiables qui ont permis la conduite de ce diagnostic commercial.

En complément, une enquête de terrain administrée auprès de 30 commerces de l'hypercentre, a permis d'évaluer l'attractivité du centre-ville et l'état des devantures. Les réponses des commerçants qui vivent le centre-ville de Roquemaure au quotidien, ont permis d'identifier des problématiques mais aussi de recueillir des idées afin de dynamiser le commerce de Roquemaure et de son bassin de vie.

La CCI du Gard livrera les résultats de l'étude et ses préconisations courant octobre. Le rapport servira de base de travail à l'équipe municipale, qui aura la charge de monter son plan d'actions « Petite Villes de Demain ». La CCI pourra intervenir à nouveau sur des fiches actions spécifiques qui relèvent de ses missions, comme l'accompagnement des commerçants sur le digital, le soutien à la création d'une association de commerçants, l'accompagnement de nouveaux commerces ou de leur maintien par la cession-transmission.

Les bonnes idées des associations de commerçants duplicables sur d'autres territoires



Communes touristiques : comment faire face à la saisonnalité et faire vivre les commerces à l'année ?

Pour enrayer la saisonnalité de l'activité des commerces d'Anduze, **Alain Gérard, Président de l'UCIA d'Anduze** a été l'initiateur d'une action pour promouvoir le commerce à l'année auprès des habitants locaux : La Carte de Fidélité « Commerçants d'Anduze » a été lancée en septembre 2022. En 15 jours, déjà 100 cartes ont été retournées. Le principe est simple : coller une étiquette dans chaque commerce, après 10 passages le client se voit récompenser de 10 euros de chèques cadeaux Fédébon. Offre limitée aux 200 premières cartes retournées complètes.

Contact : uciaanduze@gmail.com



Comment se faire connaître des habitants locaux ?

Entente des Commerçants, Libéraux, Artisans et Industriels de Redessan.

L'association ECLAIR de Redessan existe depuis 11 ans, elle a été créée dans le but de réunir les commerçants, les professions libérales, artisans et industriels de la commune, d'animer la vie économique du village, de promouvoir et représenter l'ensemble des professionnels.

Chaque année l'association organise des événements et offre un déjeuner lors de la fête votive. L'association est devenue un acteur incontournable représentant les commerçants de Redessan, elle a participé au forum des associations de Redessan et a mené une action de distribution de calendriers scolaires, chaque adhérent a également reçu des calendriers personnalisés. L'association est gérée par un conseil d'administration de 8 membres, elle est composée de 60 adhérents.

Contact : Association ECLAIR :

eclair.contact@gmail.com

L'UCIA St Christol les Alès dynamise le commerce de proximité par sa page Facebook

Sous l'impulsion de sa Présidente, Huguette Coudène, cette association a mis en place une page pro Facebook pour publier quotidiennement les actions promotionnelles des 60 boutiques de la ville. Un professionnel financé par l'association les aide dans la production des contenus (supports commerciaux dynamiques, photos, vidéos, textes et jeux avec des lots et des Fédébon à gagner). L'idée est de mettre en avant les commerçants adhérents. Une période d'essai est offerte aux commerces jusqu'à fin décembre 2022. L'UCIA veut fédérer les acteurs du commerce Saint Christolens et prouver que collectivement les actions sont pérennes, claires et bien ciblées :

<https://www.facebook.com/UCIASaintChristollesAles>



Inauguration de la page Facebook, vendredi 4 novembre à 19h

Terre de commerces vous présente l'initiative de l'association des professionnels du Jean Jaurès de Nîmes

Qui organise des rencontres 1 fois par mois entre adhérents sous forme d'after-work ou petits déjeuners dans un des restaurants adhérents. L'objectif étant d'apprendre à se connaître et d'échanger sur les problématiques communes. Le bureau, élu depuis 2021, se réunit une fois par semaine pour évoquer les projets à venir, notamment pour l'année 2023. « Notre objectif est de fédérer l'ensemble des professionnels de l'avenue et proposer des animations pour favoriser la mise en valeur de leurs commerces. »

« Dans ce sens, nous allons mettre à disposition des adhérents, d'ici fin octobre un étal (mis à disposition gracieusement par la Ville de Nîmes à l'association) sur le marché hebdomadaire du vendredi. Cela permettra aux adhérents du Jean Jaurès de se faire connaître ! ».

L'exemple de l'union commerciale de Bellegarde



Le commerce : un acteur important dans la réduction des déchets d'emballage

Contexte et enjeux

Les emballages jetables pour les produits alimentaires et autres ont pris le pas sur les emballages réutilisables et ainsi remplacé les systèmes de consigne. En effet le côté pratique a beaucoup séduit et semble "idéal". Cependant, le bilan environnemental généré par ces emballages jetables est lourd ! Malgré la prise de conscience progressive, c'est encore **5 millions d'emballages ménagers** qui sont mis **chaque année** en France sur le marché. Pourtant au niveau Européen comme au niveau national, la réutilisation est considérée comme une priorité dans le cadre de la réduction des déchets à la source. Localement de plus en plus d'initiatives voient le jour. La fabrication de ces millions d'emballages entraîne chaque année une consommation d'énergie et de matières premières conséquente pour une utilisation souvent de seulement quelques minutes ! Une fois séparé du produit, l'emballage jetable, recyclable ou non, devient un déchet que la collectivité doit collecter ou traiter. En moyenne, nous jetons 10 emballages par jour ! Notre poubelle est composée à 50% en volume d'emballage dans la totalité des ordures ménagères. De nombreux acteurs, commerçants, citoyens et collectivités, s'engagent dans la réduction des emballages et la réutilisation en privilégiant le durable au jetable.

Après deux ans d'interruption, l'UCIA Le Tour des Halles d'Alès

Avec son Président Patrick Zabala revient avec un grand défilé de mode en plein air dans le but de promouvoir les commerçants de ce quartier très fréquenté d'Alès. Les alésiens ont par ailleurs répondu présent lors de cet événement, avec une représentation de l'école de danse "Perdansa" de La Grand Combe, mais aussi par l'animation musicale assurée par le groupe "Sueno Rumba". Dans l'objectif de faire découvrir les commerces du Tour des Halles ainsi que leur savoir-faire, une vingtaine de commerçants partenaires ont été mis en avant lors de cette manifestation grâce à l'association. Très attendu, le défilé de mode a tenu toutes ses promesses auprès du public alésien et a été un véritable succès.



L'UCIA les commerçants de Bellegarde s'engagent dans la réduction des emballages !

Paul Serment, le président de l'UCIA, et gérant du Café de l'Union à Bellegarde, fatigué d'emballer ses repas livrés à domicile pour les personnes âgées du village avec des sacs plastiques a voulu agir. C'est ainsi que l'union de commerçants a fait faire des sacs en toile de jute, solides, consignables et réutilisables. Le joli rendu esthétique -les sacs ont été floqués avec le logo des commerçants de Bellegarde avec "le monde de demain commence aujourd'hui"- et le côté fonctionnel et pratique a charmé les clients qui ont joué le jeu et acheté en masse ces sacs. De plus, ces sacs sont un support de communication non négligeable. Ils ont été proposés à tous les commerçants de l'UCIA qui les ont ensuite vendus au prix de 7€ à tous leurs clients ! Tout est parti !

Paul Serment- Président de l'UCIA de Bellegarde devant son établissement : Le café de l'union à Bellegarde

6000 € de chèques cadeaux FEDEBON mis en jeu par la CCI pour « Le Noël des commerçants »



Jeu concours

« c'est aussi Noël pour les commerçants ! »

La CCI Gard vous propose, dans ce journal, de participer au Jeu « C'est aussi Noël pour les commerçants ! » pour tenter de remporter des chèques cadeaux FEDEBON de

**100 € pour vous faire plaisir
et gâter vos proches.**

Véritable coup de pouce pour le pouvoir d'achat des commerçants indépendants, la CCI Gard partenaire de Terre de Commerces met en jeu **60 pochettes cadeaux de 100 €**.

Comment faire pour tenter votre chance ?

Rien de plus simple, il vous suffit de flasher le QR Code et de compléter le formulaire d'inscription au jeu.

Les informations obligatoires à noter sont les suivantes : Raison sociale, Siret, Nom du dirigeant, Prénom du dirigeant, Adresse de l'entreprise, Code Postal, Ville, Téléphone portable, Mail.

Vous pouvez tenter votre chance jusqu'au **16/12/2022 minuit**.

Un tirage au sort par huissier aura lieu à la suite de la clôture du jeu.

Les gagnants seront informés par mail de leur gain. Les pochettes de chèques cadeaux de 100 € seront adressées directement par voie postale à l'adresse postale indiquée dans le formulaire d'inscription au jeu en lettre suivie.

Scannez le
QR Code



*Ce jeu est réservé uniquement aux dirigeants d'entreprises commerciales et de services à vitrine implantés dans le département du Gard et destinataires du journal Terre de Commerces. 1 seul formulaire d'inscription par entreprise.

Fedebon, c'est le moment d'acheter des bons 100% gardois pour vos salariés

En tant que dirigeants d'entreprises, vous êtes les acteurs clés du développement économique local Gardois.

Plus de 300 entreprises Gardoises ont déjà commandé des FEDEBON en 2021, cela représente 650 000€ qui ont généré 1 800 000€ chez les commerçants Gardois.

Motivez vos salariés avec des bons cadeaux qui favorisent le commerce de proximité et valorisent votre notoriété locale.

Profitez des avantages sociaux et fiscaux pour vos salariés (les bons sont exonérés des charges sociales et non imposables dans la limite de 171€ par personne et par événement : Noël, rentrée scolaire...).

Personnalisez les chèques que vous offrirez à vos salariés.

Comment acheter des fedebon ?

Signez la convention qui engage votre entreprise à acheter des FEDEBON auprès de l'association Terre de commerces Remplissez votre bon de commande en indiquant le nombre de chèques souhaités et leur valeur et renvoyez-le par mail, par courrier postal à Terre de Commerces ou commandez-en 3 clics sur www.fedebon.fr/30

Vos FEDEBON vous sont adressés sous 4 jours ouvrés !

Gard Fedebon
Les chèques cadeaux 100% gardois

CHEFS D'ENTREPRISE DU GARD

MOTIVEZ VOS SALARIÉS AVEC DES BONS CADEAUX	EXONÉRÉS DE CHARGES SOCIALES & NON IMPOSABLES
QUI FAVORISENT LE COMMERCE DE PROXIMITÉ ET VALORISENT VOTRE NOTORIÉTÉ LOCALE	DANS LA LIMITE DE 171€ PAR PERSONNE & PAR ÉVÉNEMENT

Gard Fedebon
Les chèques cadeaux 100% gardois

COMMERÇANTS DU GARD

AUGMENTEZ VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES TROUVEZ DE NOUVEAUX CLIENTS	LE DISPOSITIF QUI RENFORCE LE COMMERCE LOCAL & AUGMENTE LE PANIER MOYEN
--	--

Fedebon, c'est le moment d'adhérer

Vous êtes un commerçant du Gard, adhérez au dispositif et acceptez les chèques cadeaux 100% Gardois dans votre commerce !

Plus de 1000 commerces Gardois ont déjà adhéré à notre dispositif, permettant d'offrir un choix étendu aux consommateurs.

En 2021, 650 000€ de FEDEBON achetés par les entreprises ont généré 1 800 000€ chez les commerçants Gardois.

Augmentez votre chiffre d'affaires avec ce dispositif qui renforce le commerce local et augmente le panier moyen. Trouvez de nouveaux clients et augmentez votre visibilité en étant géolocalisé sur le site www.fedebon.fr/30.

Comment adhérer à FEDEBON ?

Adhérez à l'union de commerçants de votre localité ou contactez-nous si vous ne connaissez pas l'UCIA. Signez la convention entre l'UCIA, Terre de Commerces et votre enseigne qui vous engage à accepter les FEDEBON. Collez votre vitrophanie sur votre vitrine pour informer les consommateurs que vous acceptez les chèques cadeaux FEDEBON.



« Mon projet La découverte du métier de pêcheur est totalement innovant car il apporte une initiation à l'éducation des publics autour des métiers de la pêche. Le Saint Paul II, petit métier de pêche (bateau de moins de 12 mètres) est unique en Méditerranée, il a la capacité de pouvoir accueillir du public et de pêcher. Il offre une immersion unique dans l'univers de la pêche méditerranéenne française. Ce projet sensibilise les publics scolaires sur la nécessité de privilégier la qualité à la quantité, c'est à dire pêcher moins mais mieux pour défendre et agir pour l'environnement »,

ANNEE DE LA GASTRONOMIE :
Mathieu Chapel nous parle de son projet labellisé et financé à hauteur de 20 000 € dans le cadre de l'appel à Projet de la saison « Automne »

Mathieu Chapel, patron pêcheur et capitaine de Bateau.

La vocation pédagogique de ce projet est au coeur de la démarche entreprise par Le Saint Paul II. Ce bateau a été totalement aménagé dans le but d'être accessible au public : il peut recevoir ainsi 10 personnes assises lors de sessions éducatives de pêche. Une démarche exemplaire menée dans le but d'agir pour une pêche durable respectueuse de l'environnement.

Ouvert à tous publics.
 Renseignements : +33 6 12 16 52 21
 cotefishexperience@gmail.com

ACCESSIBILITE PMR :
Attention aux sanctions !

Depuis le 1er janvier 2015, tous les établissements recevant du public doivent répondre au principe "d'accès à tout pour tous", régi par la loi du 11 février 2005. Force est de constater que de nombreux ERP de 5ème catégorie ne sont pas encore rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En cas de non-respect de la réglementation, le bailleur et l'exploitant s'exposent à de lourdes sanctions : amende de 1 500 € minimum pouvant être suivie d'une procédure pénale.

Extrait du texte de référence : Article L165-6 du CCH :

“ L'absence, non justifiée, de dépôt du projet d'agenda d'accessibilité programmée dans les délais prévus à l'article L. 165-2 est sanctionnée par une amende forfaitaire de 1 500 € quand l'agenda porte sur un seul établissement dont l'effectif du public est inférieur au seuil mentionné au II de l'article L. 165-3 et de 5 000 € dans les autres cas. [...]”

L'absence, non justifiée, de transmission des documents de suivi prévus par le décret mentionné à l'article L. 165-5 ou la transmission de documents de suivi manifestement erronés ainsi que l'absence de transmission de l'attestation d'achèvement à chaque autorité administrative compétente sont sanctionnées par une amende forfaitaire de 1 500 € [...]”

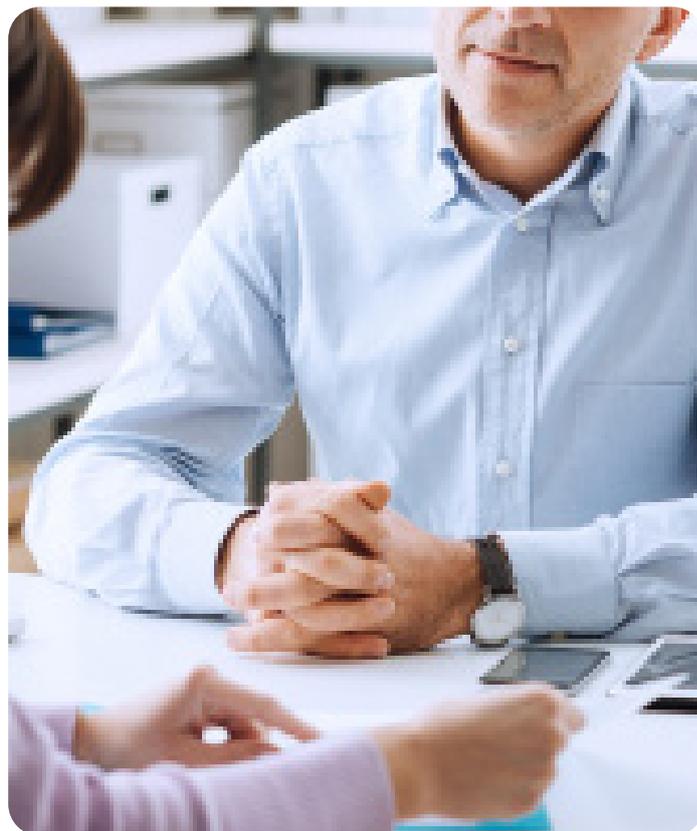


Vous souhaitez régulariser votre situation ? vous ne connaissez pas la marche à suivre ?

La CCI vous accompagne du pré-diagnostic au montage complet du dossier.

Contactez votre conseiller spécialisé de la CCI du Gard sur Offre SOLUCCIO - Accessibilité de ERP : <https://www.gard.cci.fr/produit/accompagnement-accessibilite-etablissements-recevant-public-erp-tourisme-commerce>

Scannez le
QR Code



PROJET VILLE ACTIVE VERTE

L'APVA (Association des Professionnels de Ville Active) a récemment présenté une liste d'ambitions pour Ville Active, pour préparer avec le gestionnaire de zone le futur et renouveler l'offre de services en termes de mobilité verte et de développement durable.

Ces ambitions ont été ensuite appuyées par le projet d'animations « Ville Active Verte » avec 3 premières initiatives pour accompagner le printemps : hôtels à insectes installés sur les parcelles des adhérents, papiers ensemencés offerts aux clients et jeu concours sur les réseaux sociaux pour faire gagner des hôtels à insectes.

Une nouvelle animation est en préparation pour les fêtes de fin d'année. A suivre !

Comment va ma boîte ?



Pour vous évaluer,
scannez ce QR Code



☎ 04 66 87 99 17 - 07 60 25 72 30

✉ o.gache@gard.cci.fr



SOLUCCIO
Financement